

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DEVE 169 Communication sur la convention d'occupation du domaine public avec l'association « Jardins des Couleurs » pour la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé dans le square Auguste Renoir (14e).

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 26, 27 et 28 septembre 2016 fixant l'inventaire des équipements de proximité dont les conseils d'arrondissement ont la charge ;

Vu la délibération du Conseil du 14^e arrondissement en date du 4 novembre 2019, autorisant la Maire du 14^e à signer la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, au sein du square Auguste Renoir (14^e) avec l'association « Jardins des Couleurs » ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris en date du 29 octobre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris fait part de la communication sur l'approbation de la signature de la convention susvisée ;

Vu l'avis du Conseil du 14^e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3^e Commission ;

Délibère :

Il est pris acte de la communication de la Maire de Paris relative à la délibération du Conseil du 14^e arrondissement, autorisant la signature d'une convention d'occupation du domaine public avec l'association « Jardins des Couleurs » pour la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO